

BOURGOGNE

Le spécialiste nivernais des composants en bois pour maisons individuelles, cède 67,5 % de son capital au constructeur lyonnais.

Bâtiment : Jacob s'adosse au lyonnais AST Groupe

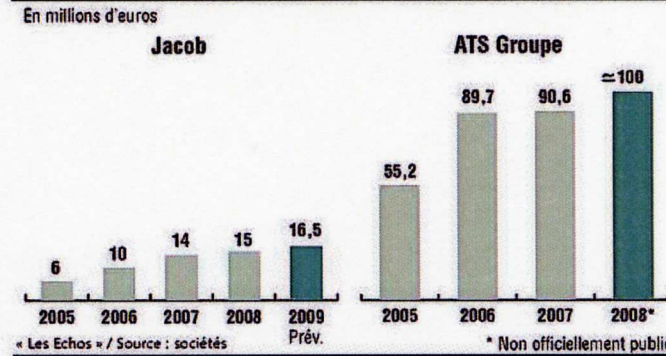
DE NOTRE CORRESPONDANT
À DIJON

Jacob, fabricant industriel de composants structuraux en bois pour la maison individuelle : charpente, murs, planchers et toiture..., implanté à La Charité-sur-Loire (Nièvre), vient de céder 67,5 % de son capital au constructeur et promoteur lyonnais AST Groupe. Cette opération, présentée aujourd'hui à Paris en présence de Christine Boutin, ministre du Logement, prend la forme pour AST du rachat des parts détenues par le fonds d'investissement Siparex et d'une augmentation de capital.

Grâce à cet apport d'argent frais, Jacob (15 millions d'euros de chiffre d'affaires, 120 personnes) structurera mieux son offre de maisons à ossature bois, conçue et réalisée dans ses 21.000 m² d'ateliers nivernais. Il organisera aussi un réseau de concessionnaires exclusifs, revendeurs et monteurs, au niveau national en visant dans les trois ans une soixantaine d'agences.

« Nous devrions être en mesure de livrer dès 2010-2011, pas moins de 2.000 unités annuelles, dont 1.500 à destination des primo-accédants et le reste pour le marché

L'évolution du chiffre d'affaires des deux sociétés



du logement social », précise Pascal Jacob

Objectif, le leadership européen

AST, coté à la Bourse de Paris depuis 2004 (Nyse Eurolist) et spécialiste de la maison individuelle dans une grande partie est et sud-est de la France, n'a pas souhaité intégrer cette nouvelle offre à ses cinq marques de maisons déjà commercialisées. Le constructeur, promoteur et lotisseur (environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires attendus en 2008, 300 collaborateurs) explique cette prise de participation majoritaire chez Jacob comme

une association de savoir-faire et d'expérience. « Il s'agit pour nous d'une diversification dans un secteur de l'habitat, à terme très porteur, avec des maisons standardisées, très abordables et respectueuses des normes énergétiques prônées par le Grenelle de l'environnement (50kW/an/mètre carré) », argumente Alain Tur, PDG d'AST.

Ensemble, les deux entreprises caressent l'objectif de devenir le numéro un national de la maison individuelle et le premier éco-constructeur européen de logements à ossature bois.

DIDIER HUGUE